Nations Unies E/AC.51/2005/L.4/Add.9

Conseil économique et social

Distr. limitée
28 juin 2005
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination
Quarante-cinquième session
6 juin-1er juillet 2005
Point 9 de l'ordre du jour
Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-cinquième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Abdelatif **Debacheche** (Algérie)

Additif

Questions relatives au programme : évaluation [point 4 c)]

Document de séance sur les propositions concernant les évaluations thématiques futures du Bureau des services de contrôle interne

1. À ses 8e, 9e et 10e séances, les 10, 13 et 15 juin 2005, le Comité a examiné le document de séance sur les propositions d'évaluations thématiques futures du Bureau des services de contrôle interne (E/AC.51/2005/CRP.1).

2. Le représentant du Bureau des services de contrôle interne a présenté le document de séance et répondu aux questions soulevées lors de l'examen du rapport par le Comité.

Examen de la question

3. Plusieurs délégations ont estimé que les sujets présentés dans le document de séance correspondaient aux besoins du moment. Il a été dit que les évaluations thématiques complétaient utilement l'ordre du jour du Comité et que la prochaine évaluation thématique devrait faire l'objet d'un rapport contenant des conclusions et des recommandations axées sur l'action. On a demandé dans quel cadre s'inscrivait le document de séance, puisqu'il n'y avait pas de mandat précis le concernant. À cet égard, on a rappelé la décision prise par le Comité d'examiner le bien-fondé du projet pilote d'évaluation thématique à sa quarante-sixième session. Le Bureau des services de contrôle interne a expliqué que, compte tenu de la décision prise par le Comité en 2002 (A/57/16, par. 255) tendant à ce qu'il entreprenne une évaluation

05-40133 (F) 290605 290605

approfondie et une évaluation thématique par an, le document de séance était présenté au Comité uniquement afin de l'aider à choisir le sujet de la prochaine évaluation thématique.

4. Plusieurs délégations ont estimé que les thèmes A, B et C présentaient chacun un intérêt. La proposition A relative aux réseaux de gestion du savoir a été bien accueillie. On a dit que ce thème s'inscrivait dans le prolongement de la première évaluation thématique du Bureau concernant les liens entre les activités du Siège et des bureaux extérieurs et qu'il semblait logique de le retenir aux fins de la prochaine évaluation thématique. On a également noté qu'il serait utile de faire porter l'évaluation sur les réseaux informatiques.

5. Plusieurs délégations ont dit préférer la proposition C concernant la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. On a dit qu'il s'agissait d'un thème global qui présentait un intérêt dans le cadre des réformes en cours dans le système des Nations Unies, notamment pour la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixantième session. Il a été proposé de circonscrire davantage l'évaluation en l'axant sur les réunions au sommet et conférences consacrées à la mobilisation des ressources dans le contexte de la lutte contre la pauvreté.

6. La proposition B relative à l'intégration d'une perspective sexospécifique a été bien accueillie et l'on a dit qu'elle correspondait aux besoins du moment et constituait un aspect important de l'action de l'Organisation.

7. Certaines délégations ont réaffirmé la décision du Comité d'examiner le bien-fondé des rapports d'évaluation thématique à sa quarante-sixième session.

Conclusions et recommandations

8. **Le Comité a recommandé de retenir les « réseaux de gestion du savoir aux fins de la réalisation des objectifs exposés dans la Déclaration du Millénaire » comme thème de la prochaine évaluation thématique du Bureau des services de contrôle interne, dans le prolongement du rapport présenté à sa quarante-cinquième session.**